

Une rentrée et de nombreux défis

- L'année scolaire sera chargée pour les acteurs de l'enseignement, comme pour la ministre de l'Education.

- En tête d'affiche, le Pacte d'excellence, dont les réformes prioritaires doivent être choisies dès cet automne.

- Mais d'autres chantiers ne pourront être oubliés, dont la lutte contre la pénurie de places dans les écoles bruxelloises.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence

Le Pacte d'excellence, ou le pari risqué du gouvernement

Ils ne diront pas qu'il s'agit d'un encombrant cadeau laissé par l'ex-ministre de l'Education Joëlle Milquet (CDH), mais au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, chacun sait que ce sera sur la réussite ou non du Pacte pour un enseignement d'excellence que sera évaluée la législature. Ce Pacte, lancé en 2014, est un chantier inédit dans l'enseignement francophone belge. Alors qu'il entend revoir en profondeur le monde de l'école pour le rendre plus efficace et plus équitable, il a créé une attente énorme auprès des acteurs de l'enseignement. Associations de parents, universitaires, profs, syndicats ou réseaux, tous s'accordent désormais à dire que le Pacte se présente comme un momentum qui ne peut être raté.

La saison des priorités

Pour l'heure, ce chantier est d'ailleurs une réussite. Après avoir rassemblé plus de 7 500 acteurs, le groupe central qui orchestre les travaux a rédigé au printemps son deuxième avis. Celui-ci présentait dans un ensemble cohérent et salué plus d'une centaine de réformes évoquant aussi bien la révision du tronc commun que la gouvernance du système ou l'évolution de la carrière des enseignants.

Il est pourtant venu le temps des choix. Dès cet

automne, ce groupe central, la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns (CDH) et son gouvernement devront établir leurs priorités dans les mesures proposées. Et c'est ici que les difficultés pourraient débiter tant les obstacles sont nombreux.

La cagnotte serrée avec laquelle travaille la Fédération en sera le premier. La ministre devra jouer dans un contexte budgétaire neutre et mettre dans la balance des mesures qui pourraient apporter des bénéfices (la lutte contre le redoublement ou le tronc commun) et d'autres plus coûteuses (l'allongement de la journée scolaire par exemple). Elle devra contenter aussi bien les syndicats (vigilants) que les réseaux (soucieux de leur autonomie). Elle devra convaincre les parlementaires de l'opposition (tenus à l'écart des premiers travaux) et ses partenaires de la majorité (désireux de respecter par ailleurs la déclaration de politique communautaire). Et cela, tout en ne détricotant pas les ambitions premières.

Mais, la ministre l'assure, elle ira jusqu'au bout d'un chantier qui s'échelonnait sur plus de dix ans. Et sa meilleure garantie, promet-elle, sera l'assentiment du terrain qui offrira au Pacte un socle sur lequel ne pourront revenir les prochaines majorités.

Bosco d'Otreppe

7500

ACTEURS

Volontairement participatif, le Pacte a rassemblé depuis ses débuts plus de 7 500 acteurs de l'enseignement.

La pénurie de places

Le décret inscription toujours maintenu

Le manque de places dans les écoles, particulièrement bruxelloises, sera un défi majeur pour les prochaines années. A quelques jours de la rentrée d'ailleurs, 250 élèves étaient encore sans école.

Dans l'urgence, tout le monde s'accorde à dire qu'il faut créer des places. L'administration rendra prochainement une cartographie complète présentant les zones géographiques les plus critiques. Le gouvernement avancera alors de nouveaux objectifs en termes de création de places. D'ici là, la ministre soutient des projets qu'elle souhaite créatifs (comme la collaboration qui se lance entre différents réseaux), et qui rehaussent par ailleurs l'attractivité de certains établissements. Ce qu'elle négociera dès le prochain conseil également, ce sont des budgets complémentaires et récurrents pour favoriser ces initiatives.

Ce qui est moins dans ses priorités, par contre, est la révision du décret inscription. Du moins étudie-t-elle toujours l'opportunité de le faire, tout en assurant les parents que celui-ci ne sera en tout cas pas bouleversé dans le court terme.

C'est ce dernier point qui fâche de nombreux acteurs, dont l'Ufapec (l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique) ou la cheffe de groupe MR au Parlement, Françoise Bertieaux. Chacun de leur côté, ils considèrent que ce décret participe à la pénurie de "bonnes" places en favorisant "la ghettoïsation des établissements scolaires".

BdO

La sécurité

Davantage de moyens face au radicalisme

Un élément qu'il est essentiel de rappeler et qui nous vient du fédéral, insiste la ministre, est que les écoles ne sont pas considérées comme des cibles potentielles."

Marie-Martine Schyns se veut donc rassurante face au risque terroriste dans les établissements. Il n'y aura donc pas, en Belgique, d'exercices spécifiques et systématiques pour faire face à des intrusions dangereuses, comme cela a été demandé en France. Pour autant, la Fédération maintient une politique de prévention. L'an dernier, 120 directeurs avaient reçu des formations de la part de la police pour savoir comment sécuriser leurs écoles. Ces formations seront réorganisées cette année. De même, comme l'an dernier, des équipes mobiles passeront auprès des écoles qui en font la demande pour améliorer la prévention et la réaction face à d'éventuelles attaques.

L'enjeu de la prévention au radicalisme sera également pris au sérieux, assure la ministre. Alors qu'elle n'en avait que deux, l'administration engagera dix référents radicalisme en plus cette année. Les directeurs et les équipes éducatives pourront faire appel à ces intervenants psychosociaux lorsqu'ils feront face à des élèves en danger ou en voie de radicalisation. Ces engagements répondent d'ailleurs à une demande. Alors que onze directeurs avaient alerté l'administration pour de tels faits en 2011, ils étaient 66 à le faire lors des premiers mois de 2016.

BdO

Les acteurs de l'école

Le chantier des titres et fonctions

Un risque éventuel pour la ministre, est que revienne à la une des journaux la réforme des titres et fonctions, qui avait rythmé la fin de l'année scolaire. Attendue depuis 40 ans et votée il y a 2 ans, celle-ci vise notamment à harmoniser les titres requis pour pouvoir enseigner. Concrètement, elle lie chaque cours à une formation précise. Le décret entend par là renforcer la qualification des enseignants et objectiver les recrutements, en donnant la priorité aux profs disposant du titre requis pour la fonction à pourvoir. Le problème demeure que de nombreux profs enseignent depuis des années sans le titre adéquat et risquent de perdre soit une partie de leur salaire (car le système des barèmes est revu lui aussi), soit une partie de leur horaire. Du coup, une commission interrégionale (la Citicap) a été créée pour faire face aux nombreux recours qui tomberont encore ces prochaines semaines.

Les syndicats resteront également attentifs à la réforme de l'horaire dans le qualifiant. Cette réforme vise à augmenter les cours généraux dans cette filière. En partie d'application dès cette rentrée, les syndicats veilleront à ce que cela ne porte pas préjudice aux enseignants et à leurs horaires.

Dernier chantier concernant les acteurs de l'école : les négociations sectorielles entre gouvernement, syndicats et pouvoirs organisateurs, qui débiteront d'ici quelques mois.

BdO

La citoyenneté

Le cours de citoyenneté entre en piste

Ça y est. Après des mois de débats, le cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté se lancera dès le premier octobre dans l'enseignement primaire. Il faudra attendre la rentrée 2017 pour le voir atterrir dans le secondaire. Concrètement, il remplacera une des deux heures de religion. Les élèves qui le souhaiteront et qui en feront la demande d'ici le 15 septembre pourront même le choisir à raison de deux heures par semaine, ce pour quoi milite la Fapeo (la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel). Seul le réseau libre catholique ne l'organisera pas en tant que tel, mais ventilerà les compétences liées à ce nouveau cours dans l'ensemble de son horaire.

Ce nouveau cours ambitionne de faire des élèves des "citoyens responsables pouvant vivre dans une société pluraliste". Il visera aussi "la construction de l'individu en tant qu'être unique, mais en interaction avec les autres". Pour ce faire, son programme s'articulera autour des deux piliers que sont la philosophie (c'est-à-dire la construction d'une pensée autonome et critique, la connaissance de soi, l'ouverture à l'autre et la recherche de l'exactitude de la pensée) ainsi que la citoyenneté (où les notions de droits civils et fondamentaux seront abordées, tout comme l'engagement dans la vie sociale et politique).

BdO